

représentant un éventail d'opinions politiques. Le Groupe, au sein duquel le Canada était représenté par l'archevêque Ted Scott, a dû en venir à la conclusion que Pretoria n'était pas disposée à négocier et que, faute de nouvelles mesures contre l'Afrique du Sud, il faudrait se résigner à ne rien faire et à laisser le cycle de violence s'aggraver.

Sanctions

Dans l'espoir de changer un système que nous considérons comme fondamentalement mauvais, nous avons adopté - et encouragé d'autres pays à adopter - une série de mesures destinées à faire pression sur le gouvernement de Pretoria. Notre approche procède de deux principes:

- (i) nous jugeons préférable d'appliquer des sanctions de façon graduelle et ainsi maintenir les moyens de pression, et
- (ii) nous ne cherchons pas à détruire l'économie sud-africaine, mais plutôt à rendre ses bénéficiaires conscients du fait que les assises racistes de cette économie n'ont pas leur place dans une société civilisée.

Pour maximiser l'impact de nos mesures, nous avons cherché à les appliquer de concert avec d'autres pays. Le train d'initiatives dont nous avons convenu est fondé sur un accord entre les membres du Commonwealth, mais nous avons aussi recouru à d'autres instances, dont les Nations Unies et la Francophonie. Nous avons été heureux de constater que, depuis l'été dernier, d'autres pays - tout particulièrement les États-Unis, mais aussi la Communauté européenne et le Japon - ont mis en oeuvre diverses séries de mesures qui reflètent ou englobent certaines dispositions expressément prévues dans l'ensemble de mesures adoptées par le Commonwealth.

Les mesures dont sont convenus six des sept pays représentés à la Réunion d'examen des chefs de gouvernement du Commonwealth en août, et qui ont été appliquées par le Canada, sont les suivantes:

- a) une interdiction touchant des liaisons aériennes
- b) une interdiction touchant les nouveaux investissements et le réinvestissement des bénéfiques
- c) une interdiction touchant l'importation de produits agricoles